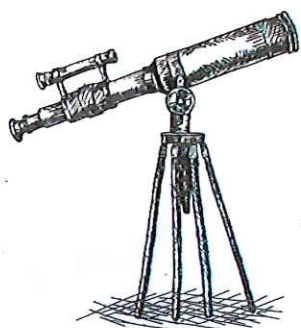


LA GAZETTE DU VILLAGE

Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais



TOUTES LES INFOS 2024 / 2025

L'édito du Maire

L'incertitude. C'est sans doute ce qui a caractérisé l'année qui vient de s'achever. Incertitude économique tout d'abord, avec une forte inflation qui a considérablement entamé le pouvoir d'achat de nombre d'entre nous, des temps difficiles pour beaucoup de secteurs de notre économie nationale, dont l'agriculture et la viticulture particulièrement touchées.

Incertain politique ensuite : quatre Premiers ministres en un an, et un nouveau gouvernement dont personne ne se risquerait à prédire la durée de vie. 2024 fut une année dure dans bien des domaines, et, hélas, rien n'indique que 2025 sera plus clémente. Alors je fais le vœu qu'ensemble, à notre tout petit niveau, nous continuions à trouver des raisons de rester optimistes.

Et nous en avons, des raisons de garder le moral : la qualité de notre cadre de vie, l'entraide et la générosité qui marquent notre communauté, les sourires et les échanges lorsque l'on se croise, avec plaisir, lors des différents rendez-vous qui rythment la vie du village.

Je tiens ici à souligner quelques événements qui ont marqué cette année, et à adresser aussi quelques remerciements particuliers : au personnel municipal tout d'abord, pour son

engagement au service de la population et son sérieux. Aux associations, dont le dynamisme ne se dément pas. Mention spéciale pour le Sou des Ecoles qui a innové avec un très beau marché de Noël sur le chapitre. Une première qui, je n'en doute pas, sera reconduite cette année. A l'équipe municipale ensuite, à l'origine de la première édition plus que réussie des Médiévalles du Cloître, de la désormais incontournable Nuit de Rosés, et, entre autres, de la naissance des parcours de Trail inaugurés en octobre dernier sur notre commune. A l'équipe enseignante également, avec qui nous travaillons en bonne intelligence pour le bien de tous les élèves et qui a su surmonter brillamment la fermeture d'une classe. Enfin, j'adresse mes remerciements aux chasseurs, fidèles au poste lors de la matinée de nettoyage du village, et aux sapeurs-pompiers qui veillent sur notre santé. Leur engagement au service de la population mérite tout notre respect.

Oui, c'est une certitude, nous avons la chance de vivre dans un cadre préservé, riche d'un lien social dynamique, loin de tous les maux qui s'étalent en Une des quotidiens et des journaux télévisés.

Notre village, comme tant d'autres en France, est de ceux où il fait bon vivre et je fais le vœu qu'il en reste ainsi, le plus longtemps

possible. C'est en ce sens que j'ai mené, avec mon Conseil, la politique municipale depuis le début de mon mandat. Pour l'intérêt général et le bien commun, pour que notre qualité de vie soit non seulement préservée, mais également améliorée.

C'est toujours dans ce but de servir notre intérêt à tous que je souhaite que nos projets en cours soient menés à bien. En premier lieu la rénovation et la transformation de notre salle des fêtes ainsi que le parc qui l'entoure. Mais aussi la requalification de notre cœur de village, avec une circulation apaisée, et un cœur historique mis en valeur. Le Conseil a travaillé sur une planification budgétaire qui permettra à la commune d'investir pour l'avenir, tout en préservant son budget de fonctionnement et sa capacité à réagir en cas de coup dur. Nous avons les moyens d'être ambitieux tout en protégeant nos finances, ce qui reste notre priorité.

Bien entendu, tous ces projets ne se feront pas d'ici à la fin de cette mandature. C'est pourquoi, en mars 2026, je briguerai un second mandat. Et si les électeurs me le permettent, je poursuivrai avec énergie ce que nous avons entrepris.

Mais nous sommes encore loin de cette échéance. Il nous reste d'abord à traverser



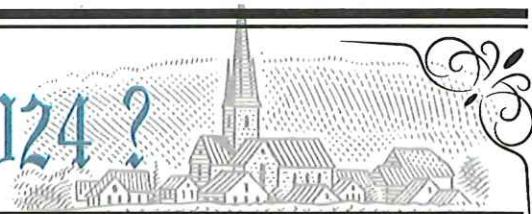
l'année et je souhaite de tout cœur qu'elle vous apporte santé, joie et réussite. A vous tous et à tous vos proches, je fais le vœu que 2025 soit une belle année, sans coups durs, sans difficultés insurmontables. Une année apaisée, douce et joyeuse, autant que cela sera possible, entourés de ceux que vous aimez.

Bonne année à tous !

Stéphane Parizot



Que s'est-il passé en 2024 ?



École

À la rentrée scolaire 2023, notre école a fermé une classe et ne compte plus désormais que 3 classes.

Pour autant, les projets ne manquent pas et l'année écoulée n'a pas dérogé à la règle !

Elle avait pour thème l'arbre. Différentes actions ont été menées, voici en images une sélection de temps forts.

Classe en forêt

Se rendre en forêt pour réaliser des arts plastiques, des sciences, du sport ou même des mathématiques ? Eh pourquoi pas ! Il y a tant à apprendre hors des murs de la classe.



Mathématiques en forêt

Brunch d'accueil des nouveaux habitants

Le dimanche 8 décembre dernier s'est tenu le brunch d'accueil des nouveaux habitants. Organisé tous les deux ans, ce rendez-vous réunissait cette année les nouveaux membres de notre communauté, arrivés en 2023 et 2024. Une trentaine de personnes ont assisté à cette rencontre où étaient également présentes de nombreuses associations. Convivialité et échanges étaient au menu de ce brunch, fort apprécié par tous les participants qui, nous l'espérons, ne manqueront pas désormais les différents rendez-vous qui rythment la vie de notre village.

Repas des anciens

Le 19 décembre dernier, plus d'une quarantaine de convives se sont réunis à La Benoîte pour le traditionnel repas des anciens organisé par la municipalité. L'occasion de partager, en plus d'un excellent déjeuner, rires, souvenirs et anecdotes du passé. Ceux qui ne pouvaient pas ou ne souhaitaient pas être présents ont reçu leur traditionnel colis de Noël, distribués par les membres du CCAS et du Conseil municipal.



À la découverte des métiers du bois

Afin de familiariser les élèves avec les métiers de la filière bois, ils ont été accueillis dans les pépinières Moreau à Arnas, à l'atelier de menuiserie de M. Clément ainsi que dans l'atelier de charpente de M. Chevrolat. Des visites instructives qui susciteront peut-être des vocations...



Visite de l'atelier de menuiserie de M. Clément

Classe de découverte

Tous les élèves, de la Petite Section au CM2, se sont rendus à Saint-Hugues-de-Chartreuse au mois de mai 2024, 3 jours pour les plus petits, 5 jours pour les plus grands.

Au programme : randonnée avec des ânes, visite d'une ferme, journée survie en forêt, course d'orientation dans les bois, jeu de piste, rencontre avec un garde de l'ONF. Les moments conviviaux n'ont pas manqué, tels que la soirée crêpes ou la soirée spectacle de fin de séjour.

Spectacle de fin d'année

Inspiré par les arbres, le traditionnel spectacle a réuni les familles pour conclure l'année scolaire.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement le Sou des écoles sans qui tous ces projets ne pourraient voir le jour.

Alain Jacquet
Directeur



Spectacle



Classe découverte



Arbre de la rentrée



Classe découverte



Classe découverte



Photo de groupe à Saint-Hugues-de-Chartreuse



Classe découverte

Le musée Prieuré

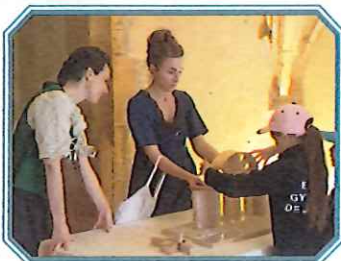
Une saison sous le signe de la musique et de la poésie.

Une nouvelle saison se termine au Prieuré. En attendant de dévoiler la programmation à venir, le service des musées de la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône revient sur une année riche en événements.

En effet, le Prieuré a eu la chance d'accueillir plusieurs concerts dans le décor enchanteur du cloître, avec des musiciens débutants et des professionnels aguerris. Ainsi, les élèves de l'association de l'ADEPA ont proposé une audition très appréciée peu avant les élèves du Conservatoire de Villefranche. Au mois de mai, les visiteurs ont pu profiter de la virtuosité du duo Elles musiciennes, qui a interprété des œuvres oubliées composées par des femmes. La musique a continué de rythmer la saison avec la création d'un concert par le Conservatoire de Villefranche autour de la thématique du végétal. Ce concert a été ponctué d'explications sur le jardin médiéval du cloître. La nuit des musées a également été l'occasion de coupler intermèdes musicaux de musique médiévale et une visite contée avec la découverte d'un conte drôle et poétique relatant les aventures de trois moines.



Pour la première année, la commune de Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais a organisé une fête médiévale à laquelle l'ensemble de l'équipe du Prieuré a participé. Pour l'occasion, toute l'équipe a revêtu ses plus beaux atours et s'est essayé à la danse médiévale. Visites guidées, ateliers de constructions et concerts ont animé le cloître tout au long de la journée du 9 juin. Plus de 1 000 personnes ont franchi les grilles du cloître pour découvrir ce site emblématique du Beaujolais et profité de l'ambiance festive de la journée.



Visiter le Prieuré, c'est aussi une promesse de voyage dans le temps avec les nombreuses visites guidées proposées tout au long de l'année : visite classique, visite des jardins, visite contée, mais aussi balade littéraire en compagnie de la Compagnie Debout sur le toit, visite au temps des bâtisseurs. Le public a été nombreux à plébisciter nos propositions de visite et nous les en remercions.

2024 : un cru exceptionnel

Dans le cadre de sa programmation, le Prieuré a à cœur de s'adresser aux enfants. Une large palette de propositions a ainsi été mise en place avec des ateliers conçus spécialement pour les familles. Au total plus de 150 enfants ont assisté à des ateliers, des lectures et des contes proposés par le

Prieuré, sans compter toutes les familles qui ont tenté de résoudre la conspiration de Salles, un jeu d'enquête pour déjouer le complot menaçant les Dames chanoinesses au XVIII^e siècle. Associer le jeu à l'expérience de visite est une proposition très appréciée des visiteurs permettant de joindre le jeu et l'apprentissage. Ainsi, le Prieuré réfléchit d'ores et déjà à la création d'un nouveau jeu que nous espérons pouvoir dévoiler l'année prochaine.

Ainsi, le Prieuré termine la saison avec de beaux chiffres de fréquentation. Bien que la saison ne soit pas encore terminée à l'heure où nous écrivons ces lignes, plus de 6 000 visiteurs ont franchi la porte du Prieuré pour découvrir la belle histoire de votre village, soit une hausse de près de 22 % par rapport à 2023. Sur tous ces visiteurs, près de 35 % sont des visiteurs locaux tandis qu'un quart sont des touristes provenant de l'étranger. Plus que jamais, le Prieuré est identifié

comme un lieu patrimonial emblématique du Beaujolais, plébiscité par les touristes et par les excursionnistes de l'Agglomération lyonnaise. L'équipe du Prieuré remercie chaleureusement la mairie pour la confiance qu'elle lui accorde et pour les beaux projets de coopération qui voient le jour, les nombreux partenaires avec lesquels nous sommes amenés à travailler, mais surtout, les visiteurs, de Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais ou d'ailleurs, qui nous font le plaisir de leur visite.

INFOS

musee.leprieure@agglo-villefranche.fr

Toute la programmation sur

www.agglo-villefranche.fr

le Prieuré

[musee.leprieure](https://www.facebook.com/musee.leprieure)



Balade littéraire



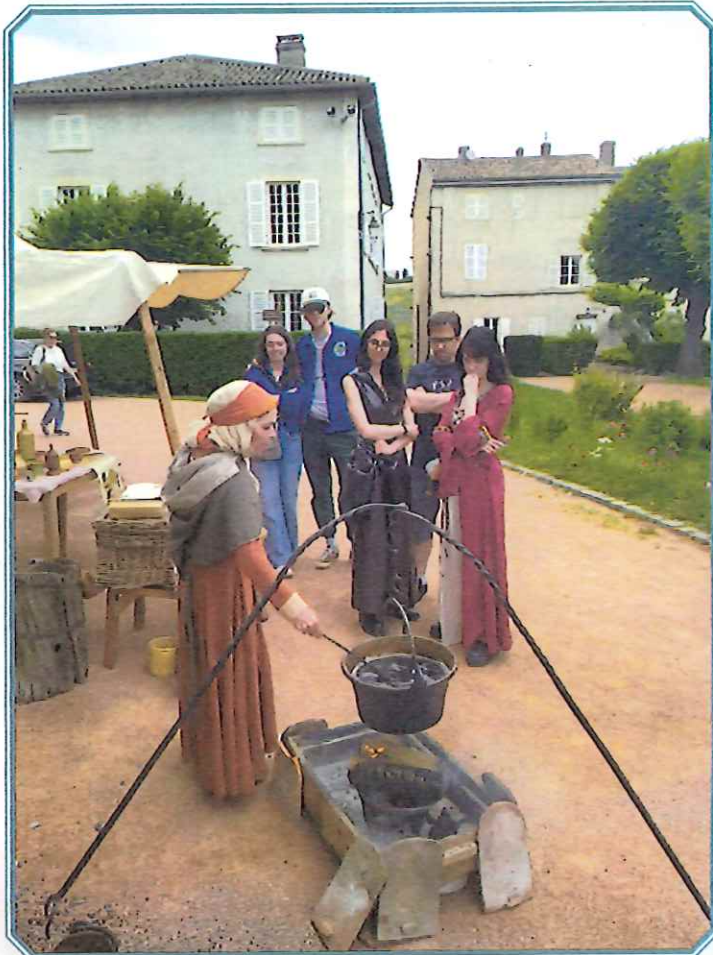
Concert autour de la thématique du végétal

Les Médiévales du Cloître

Challenge relevé pour cette première édition 2024 de la fête médiévale à Salles Arbussonnas : plus de mille visiteurs, des spectacles et des animations largement plébiscitées, pour une première, ce fut un vrai succès populaire ! Dans le cadre idyllique du Chapitre et du cloître de Salles, et sous un soleil de plomb, la fête a battu son plein durant toute la journée. Entre démonstrations de combats, jeux médiévaux pour les enfants, lancers de haches, troubadours ou encore concerts de musique baroque assurés par le Conservatoire de Villefranche, il y en avait pour tous les goûts et les retours sont unanimes : une grande réussite !!! L'équipe municipale avait elle aussi joué le jeu en se déguisant en costume d'époque.

Rendez-vous le 14 juin prochain pour une deuxième édition pleine de surprises !

RDV
LES MÉDIÉVALES
DU CLOÎTRE 2^È ÉDITION
Samedi 14 juin



Le Maire et le 1^{er} adjoint



Eclairage de l'abribus du Tang

Depuis plusieurs années, la commune avait été sollicitée sur la sécurité des enfants qui prennent le bus en bas de la route du Plageret, vers le Tang, pour rejoindre un établissement scolaire.

En effet, il était devenu indispensable d'éclairer la route devant l'arrêt de bus, afin d'améliorer la sécurité de la traversée par plus d'une quinzaine d'enfants deux fois par jour de la départementale D19, notamment l'hiver, lorsqu'il fait nuit ou brumeux.



La vitesse des véhicules est très souvent excessive et la visibilité est limitée en sortie du virage pour les usagers en provenance du Pont Mathivet.

Sur la commune, c'est le SYDER (Syndicat des énergies du Rhône) qui a la compétence de l'éclairage public, c'est pourquoi nous les avons contactés pour trouver une solution, et celle retenue en février 2024 a été la mise en place d'un mât solaire, beaucoup moins onéreux qu'un candélabre classique alimenté par une ligne enterrée depuis la route du Tang. Celui-ci a été installé mi-octobre, pour le bonheur des enfants, et une diminution de l'inquiétude des parents.

Malheureusement, hormis l'éclairage, il n'est pas possible de mettre en place d'autres équipements (passages piétons, ou réducteurs de vitesse par exemple) sur une départementale hors agglomération.



Rosés, Nuit d'été : 2025 sera un très grand cru !

Le Chapitre aux Rosés d'été est devenu un rendez-vous incontournable et la 5^e édition 2024 n'a pas fait exception.

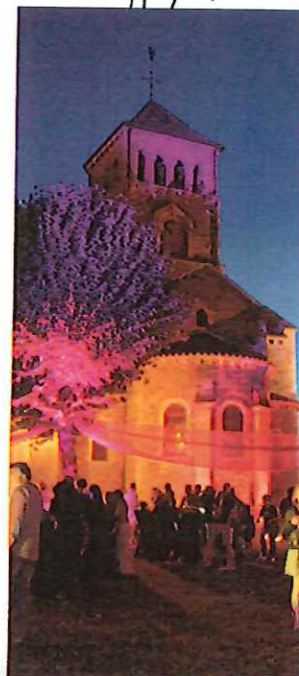
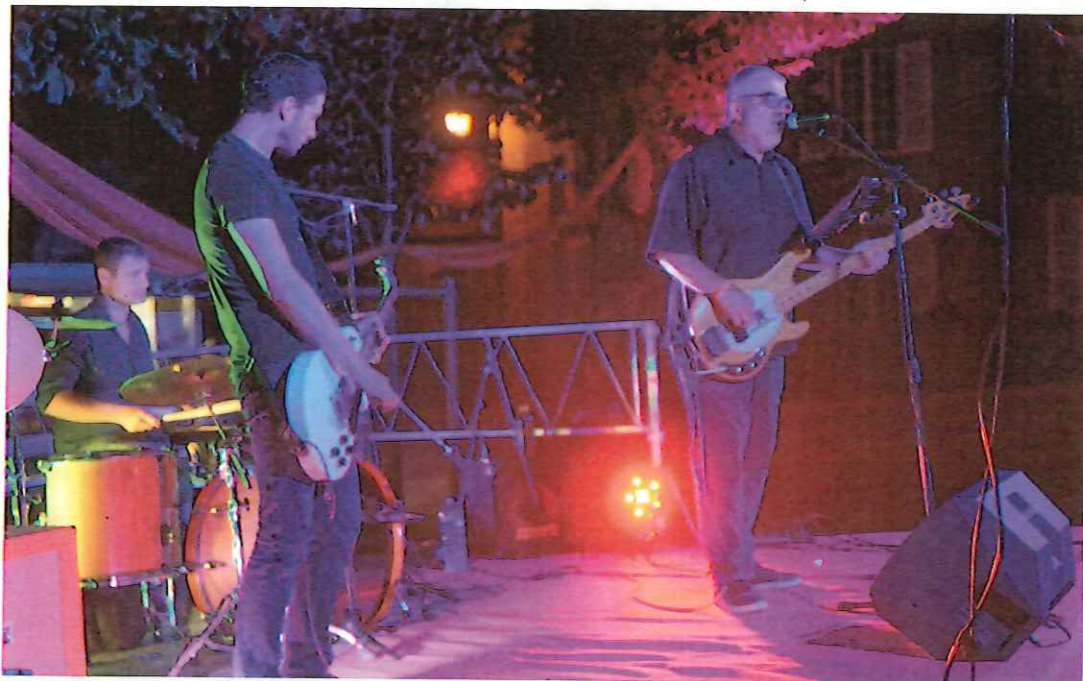
Près de 400 visiteurs ont pu déguster et apprécier les vins de nos producteurs, dans

une ambiance chaleureuse et conviviale portée par des notes de jazz et de rock et, pour le plaisir des petits et des grands, marquée par un magnifique feu d'artifice aux couleurs rosées.

Cette année, pour la 6^e édition, nous avons souhaité mettre les petits plats dans les grands : l'événement, toujours au cœur du Chapitre, marquera le lancement de la saison « Rosés, nuits d'été » sur l'ensemble du territoire de notre communauté

d'Agglomération. Organisée en collaboration avec Destination Beaujolais, cette nouvelle édition se tiendra le vendredi 27 juin. Notez d'ores et déjà la date dans vos agendas et attendez-vous à une ambiance encore plus festive, et à quelques surprises, pour cet événement destiné à faire rayonner notre village et à mettre en avant les savoir-faire de nos vignerons.

RDV
NUIT DES ROSÉS 6^e ÉDITION
Vendredi 27 juin



Classe en 4

Une année de fêtes et de conscrits : une immersion dans la convivialité

Une année de fêtes et de conscrits inoubliable, période rythmée par des événements joyeux, des rassemblements festifs et des moments d'unité partagés. Que ce soit au sein d'une famille, d'un groupe d'amis ou d'une communauté locale, cette année en 4 symbolise bien plus qu'une succession de célébrations. Elle est le témoignage d'un véritable esprit d'équipe, où les relations humaines se renforcent autour de rires, de chants et des défilés ; c'est l'histoire d'une aventure commune, celle du passage de l'âge à un chiffre rond ; elle nourrit l'âme et crée des souvenirs indélébiles.

Les conscrits : au cœur des relations humaines

La camaraderie a été le véritable moteur de cette année réussie, elle va bien au-delà de la simple convivialité. Elle repose sur une véritable solidarité entre les individus,

une volonté commune de se réunir et de se soutenir. Loin d'être un phénomène superficiel, l'année de conscrits c'est traduit par une implication personnelle : la préparation des déguisements pour les défilés, l'écriture pas toujours évidente de la chanson de la classe, qui a été chantée à l'unisson à chaque retrouvailles et célébrations, ainsi que la remise des cocardes, aux plus jeunes comme aux plus anciens. Tous ces rassemblements créent de véritables moments de partage, où règne un esprit convivial.

Les liens d'amitié se tissent et se solidifient au fil des rencontres. Les grands moments de rire sont souvent accompagnés de discussions profondes, de confidences et de moments de partage sincère. Un véritable réseau de soutien se crée alors et chacun sait qu'il peut compter sur l'autre, comme la traditionnelle épreuve de l'entrecôte frite à 8 heures du matin : il y aura toujours quelqu'un pour rester sans faim et à l'inverse l'estomac à peine plein !

La fin de l'année : le bilan d'une aventure collective

A la fin de l'année, lorsque les dernières fêtes ont été célébrées et que les souvenirs sont gravés dans les mémoires, il est



Remise de cocardes



temps de faire un bilan. Cette année n'est pas seulement l'accumulation de moments heureux ; elle représente l'essence de l'amitié, de l'entraide, de la solidarité et de la convivialité. Tout cela contribue à la construction de la classe en 4 de Salles Arbussonnas, petite par son nombre, mais grande par son union. Et bien que l'année puisse se terminer, l'amitié perdure bien au-delà des fêtes. Les souvenirs passés ensemble continueront à nourrir les relations humaines pour les dix prochaines années à venir, en attendant le retour de l'année en 4.

Conclusion : une année à la fois éphémère et éternelle

Cette année de conscrits est une expérience qui a marqué profondément ceux qui y participent : elle nous rappelle l'importance de célébrer la vie ensemble, de cultiver des liens solides et de nourrir des moments de joie collective. Loin d'être un simple divertissement, elle est le creuset où se forment les rires et les souvenirs communs. Et, bien que l'année touche à sa fin, l'esprit de la 4 demeure pour de nombreuses années encore, et avec tous ceux qui partagent ce trait commun qu'être né une année en 4 !
Vive la 4 !

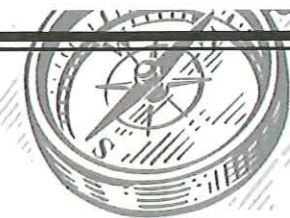
Article écrit par Maryne Chapelon
(30 ans de la classe en 4)

Le mot de la Présidente

Je tiens à remercier l'ensemble de notre petite équipe de conscrits de la classe en 4, qui a su briller toute cette année et la rendre inoubliable !

Camille Voyant

Cap sur 2025



On piste

ON PISTE

Le 11 octobre 2024 avec l'ouverture officielle de l'extension Station Trail du Beaujolais s'est concrétisé un projet de début de mandat. Au départ de Salles-Arbuissonnas 3 parcours Station Trail sont désormais à disposition pour profiter, chacun à son rythme, du joli territoire Beaujolais qui nous entoure.

Dès le départ nous avons trouvé une adhésion au projet par l'Agglo de Villefranche qui a bien voulu le chapeauter et le financer. Il ne consistait pas seulement à proposer de nouveaux parcours uniquement pour la course à pieds. Il visait à capitaliser sur les parcours existants en établissant une liaison des différents parcours de chacune des communes participantes : Blacé, Saint-Julien, Montmelas, Vaux-en-Beaujolais, Le Perréon et bien entendu Salles-Arbuissonnas en point central.

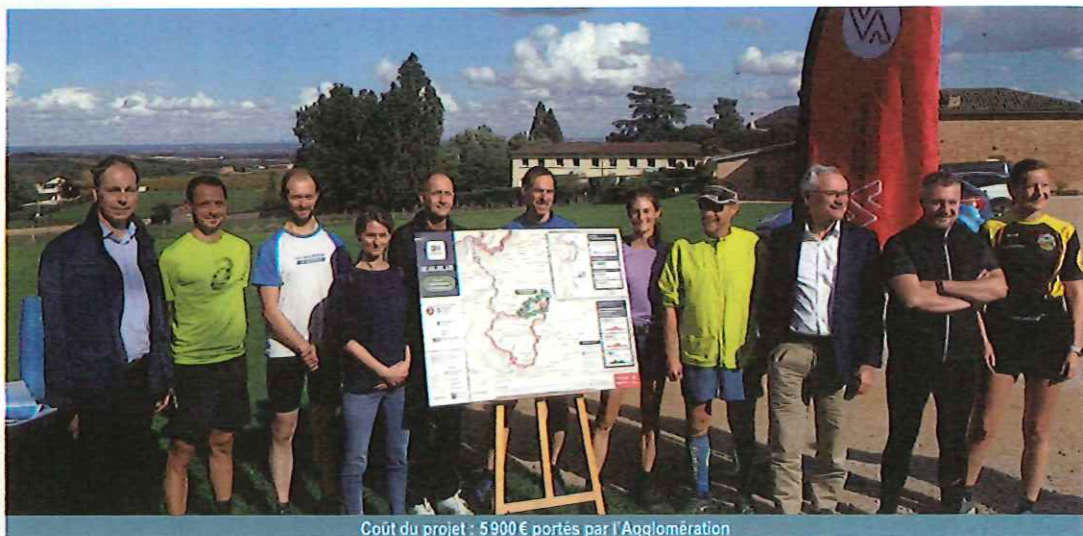
Comme pour les pistes de ski, les parcours ont un numéro et un code couleur. A partir du Pré du Breuil, laissez vous tenter par le parcours N°38 vert pour un petit tour d'à peine 10 km. En forme ? engagez-vous sur le 36 rouge ! Un peu fatigué en fin de parcours ? Pas de problème le 37 vous ramènera au départ un peu plus rapidement par le Sovarin et la Péreuse.

Le concept On Piste porté par Rossignol dispose d'une signalétique éprouvée dans toute la France. Disponibles sur l'application du même nom. Pour la trouver, rien de plus simple, scanner le QR code sur une des balises du parcours ou par www.onpiste.com. L'application permet aussi à ceux qui veulent découvrir notre territoire de disposer d'informations commerciales (gîtes, restaurants, commerces, caves), touristiques (point de vue, patrimoine naturel et bâti), culturelles (Musées, Cloître, Géoparc...).

Un événement inaugural aura lieu au tout début du printemps 2025 avec le lancement des parcours sportifs. Ils seront ouverts à la randonnée, la marche nordique, le trail. La date, organisée avec l'Agglo et Beaujolais Tourisme sera communiquée par voie de presse, les réseaux sociaux, PanneauPocket et affichage pour notre commune.

A l'occasion de ces festivités, quelque soit votre âge, pratiquant ou pas, nous espérons retrouver un maximum de Sallésiens au départ ou même à l'arrivée. Pour notre santé il faut bouger. Alors chiche, on y va tous ensemble ?

Détails des parcours sur le panneau de départ :
« L'Arbuissonnière » N°36 : 22.4 Km D+ : 749 m
« La Chanoinesse » N°37 : 18.5 Km D+ : 725 m
« Le foudre » N°38 : 9.3 Km D+ : 263 m
Un parcours de jonction permet de rejoindre le N°30 de Quincié



Coût du projet : 5 900 € portés par l'Agglomération



Reconnaissance du parcours 36 km



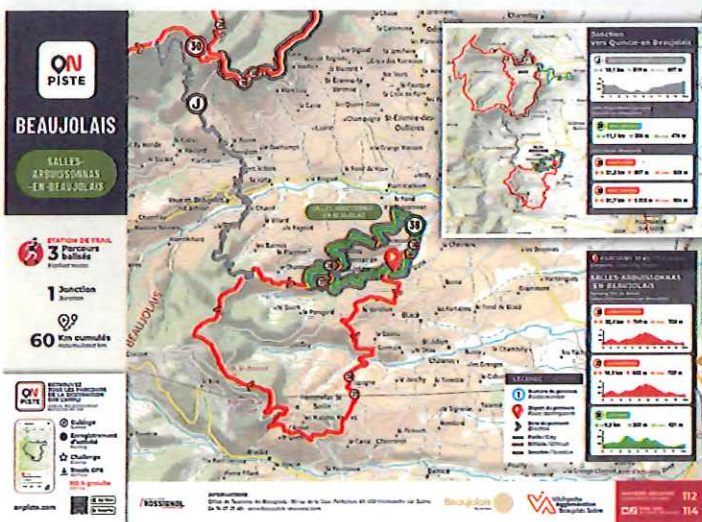
Reconnaissance du parcours 36 km



Reconnaissance du parcours 36 km



Reconnaissance du parcours 36 km

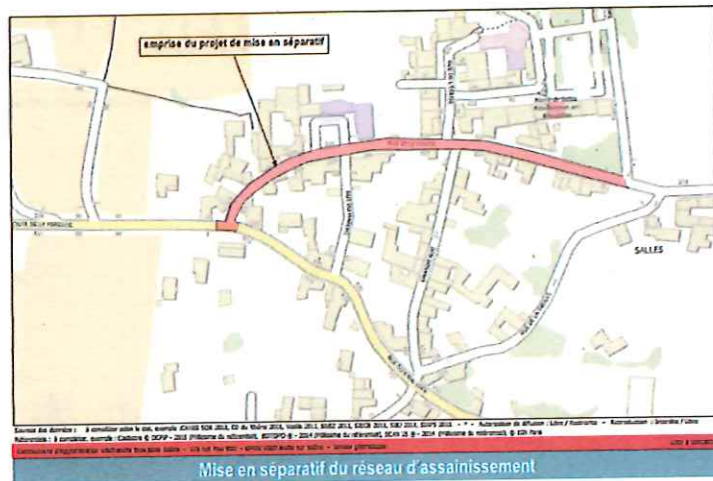
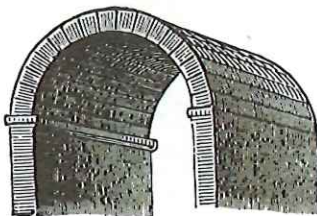


Travaux sur le réseau d'assainissement rue de la Voûte

En concertation avec la commune de Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) va engager des travaux sur le réseau d'assainissement de la rue de la Voûte de décembre 2024 à mars 2025. Ces travaux vont permettre de limiter le rejet des eaux usées dans le milieu naturel en période de pluie et de sécuriser le réseau d'assainissement. Dans ce but, une nouvelle conduite destinée uniquement aux eaux usées sera installée. Les branchements des particuliers seront renouvelés et

raccordés au nouveau réseau, tandis que l'ancien réseau sera conservé pour évacuer directement les eaux pluviales. Ces travaux vont engendrer des difficultés de circulation et de stationnement sur le centre Bourg, un plan de circulation a été mis en place.

Ces travaux représentent un investissement 350 000 € au service de la préservation de la ressource en eau et de la protection du milieu naturel.



PLUI-h et urbanisme

L'année 2025 va voir notre futur PLUI-h (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat) enfin entrer pleinement en vigueur. Même si depuis l'arrêt du PLUI lors de la réunion du Conseil communautaire d'octobre dernier, les futures règles s'appliquent déjà de fait, car nous ne pouvons délivrer d'autorisation d'urbanisme qui serait pas conforme au futur règlement.

Mais pour l'heure, la phase finale avant l'entrée en vigueur du PLUI-h n'est pas encore terminée. Il reste notamment la période d'enquête publique, du 10 février au 14 mars, pendant laquelle vous pourrez, en tant que particulier, faire remonter vos remarques et autres demandes à la commission d'enquête indépendante.

Cette dernière, nommée par le Tribunal administratif, est composée de 3 membres. A la charge des services de l'agglomération, ensuite, de vous apporter une réponse personnalisée.

La permanence de la commission d'enquête se tiendra, dans notre commune, le mercredi 12 mars, de 8h30 à 12h30. Si vous n'êtes pas disponible ce jour-là, vous pourrez vous rendre dans n'importe quelle permanence organisée dans une autre commune. La liste des permanences ainsi que les documents consultables vous seront communiqués très prochainement par les services de l'agglomération.

Le PLUI-h est un outil indispensable pour doter l'ensemble de notre territoire d'un règlement commun. Jusqu'à maintenant, chaque commune pouvait avoir un règlement

différent. Désormais, les règles d'urbanisme seront les mêmes pour tous nos villages.

Quelles autorisations pour quels travaux

Vous ne le savez peut-être pas, mais pour n'importe quels travaux qui touchent à l'aspect extérieur de votre habitation, vous devez au préalable faire une demande d'urbanisme.

Même s'il s'agit seulement d'installer une terrasse en bois ou en béton, une pompe à chaleur, une climatisation, une nouvelle cheminée sur votre toit, une petite cabane de jardin ou même repeindre vos volets à l'identique, etc... Vous devez impérativement avoir une autorisation d'urbanisme, une simple déclaration préalable (DP) ou un permis de construire (PC) suivant votre projet.



LES AUTORISATIONS DE TRAVAUX

Ces indications sont à titre indicatif, elles ne peuvent en aucun cas se substituer à l'application stricte des règles du PLUI et du code de l'Urbanisme.

Aussi, avant tout travaux il convient de vous adresser à votre mairie.

01 Je modifie l'extérieur
en édifant ou modifiant un portail, une clôture, en changeant la couleur des portes, du crépi...
→ DÉCLARATION PRÉALABLE

02 J'aménage mon garage en pièce habitable
→ JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE

OU
→ DÉCLARATION PRÉALABLE
→ PERMIS DE CONSTRUIRE

03 Je crée ou modifie une ouverture
cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
→ DÉCLARATION PRÉALABLE

04 J'installe des panneaux solaires
cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
→ DÉCLARATION PRÉALABLE

05 Je rénove la toiture
cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
→ DÉCLARATION PRÉALABLE

06 J'installe une fenêtre dans le toit
cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
→ DÉCLARATION PRÉALABLE



07 J'installe un abri de jardin
→ DÉCLARATION PRÉALABLE

08 Je construis une véranda
• de moins de 20 m² → DÉCLARATION PRÉALABLE
• de plus de 20 m² → PERMIS DE CONSTRUIRE

09 Je rénove ma façade
cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
→ DÉCLARATION PRÉALABLE

10 J'installe une piscine enterrée ou hors-sol
→ JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE

OU
→ DÉCLARATION PRÉALABLE
→ PERMIS DE CONSTRUIRE

Secteur ABF : piscines hors-sol interdites

Bon à savoir

- La commune a 1 mois pour instruire une déclaration préalable, 2 mois si le projet se situe dans le périmètre des monuments historiques.
- Le délai d'instruction d'un permis de construire peut varier de 2 à 5 mois en fonction des consultations nécessaires au projet.
- Pour tout projet excédant 150 m² (création ou agrandissement), vous avez obligation de faire appel à un architecte.

Environnement



L'après-midi de l'environnement à l'école de Salles-Arbussonnas

Pour cette deuxième édition de l'après-midi de l'environnement à l'école, réalisée dans le cadre du mois du développement durable de l'Agglo, les thèmes abordés étaient le tri et le compostage, et le climat.



Cette après-midi a été organisée par la commission environnement communale en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école. Nous avons aussi bénéficié de l'expertise de Perrine Longefay, Ambassadrice du tri pour l'Agglo, et Lydie Michaudet (animatrice de la fresque du climat).

Tous les élèves allant du CP au CM2 ont pu activement participer, poser des questions, partager leurs connaissances... tout cela en s'amusant. Ils ont été ravis de repartir avec leur diplôme, un guide sur le tri.

Les élèves du CP au CE2 ont activement participé à 4 différents ateliers sur le tri, le compost au travers de jeu de carte, de manipulation, pratique du tri et investigation des différentes phases de compostage. Eric Denizot, Dominique Bouchard, Frédéric Morand, Michael Fournier et Perrine Longefay ont animé ces ateliers.



Les élèves de CM1 et CM2 ont réalisé l'atelier de la fresque du climat animés par Lydie Michaudet et Céline Zocchetti, afin de mieux comprendre les changements climatiques et explorer des actions individuelles et collectives.

A l'année prochaine pour de nouveaux moments de partage.

La commission environnement



L'objectif de cette initiative est d'informer les élèves sur les thèmes choisis, au travers de jeux, d'atelier, d'activités pratiques et les sensibiliser à la préservation de leur environnement au quotidien, en leur proposant des actions concrètes et simples.





Composter mes déchets ménagers

Depuis le 1^{er} janvier 2024, il devient obligatoire de réaliser un tri à la source des bio déchets pour les particuliers.

Sont concernés les déchets alimentaires (restes de repas, de préparations (épluchures) ou les produits périmés non consommés, issus des familles, des restaurants, des traiteurs, etc.), et les déchets verts (tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles, etc.).

Deux solutions pour les habitants de la commune de Salles-Arbuissonnas

• Utiliser un composteur individuel

La Communauté d'agglomération propose à ses habitants des composteurs individuels (un par foyer) fabriqués à 100% avec du bois régional. Proposés au tarif de 20€, la Communauté d'agglomération prend en charge ¾ du coût total qui est de 76€. Plus d'informations par téléphone ou sur le site web de l'Agglomération. Retrait au Palais Omnisports de l'Escale à Arnas.

Suite à cette démarche, un site de compostage pour les habitants volontaires doit être installé au début du printemps rue de la Voûte, proche des toilettes publiques.

• Le compostage partagé

Le compostage partagé consiste à l'installation de trois bacs en bois pour la fabrication du compost (apport, maturation, récolte) recevant uniquement les restes d'épluchures, fruits et légumes, marc de café, thé, coquilles d'œuf, etc. Un site de compostage partagé est prévu pour 10 à 20 foyers avec des volontaires et des référents pour suivre et réaliser les opérations technique, (retournement, récolte, etc).

Pour connaître les habitants désireux de participer, une campagne de porte à porte a été réalisée par les services de l'Agglomération, en trois fois, fin juin et début juillet. Une réunion d'échange a été ensuite proposée en septembre aux 12 foyers volontaires.

INFOS

0 800 512 201

www.agglo-villefranche.fr

Inscriptions sur :
compost@agglo-villefranche.fr

VUVIB

VUVIB est une association membre du réseau de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). Son ambition est de développer et démocratiser l'usage du vélo dans les déplacements du quotidien sur les territoires urbains et péri-urbains du Beaujolais et du Val de Saône.

Depuis sa création en 2019, VUVIB a porté et organisé de nombreuses actions visant à :

- sensibiliser les citoyens aux multiples bénéfices apportés par l'usage du vélo (santé physique et mentale, climat, qualité de l'air, pouvoir d'achat, liens sociaux...),
- permettre aux enfants et aux adultes désireux de savoir rouler à vélo d'acquérir les compétences nécessaires pour se déplacer de manière sûre et autonome,

- apprendre aux cyclistes à réaliser eux-mêmes l'entretien courant de leur vélo,
- apporter des conseils pratiques aux usagers en matière de sécurité, d'équipements ou d'itinéraires,
- inciter les décideurs publics au développement d'équipements et d'itinéraires cyclables à la fois sûrs et performants, afin de faire du vélo une alternative attractive à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité,
- apporter une expertise d'usage et des conseils sur les aménagements cyclables auprès des collectivités.

En 2024, plusieurs manifestations ayant réuni au total près d'une centaine de participants ont ainsi été organisées à l'initiative de VUVIB sur le territoire des communes rurales du Beaujolais :

- 4 mai : randonnée vélo sur les sentiers du Beaujolais dans le cadre de l'événement national « Mai à vélo »,

- 6 juin : balade vélo à la découverte d'itinéraires cyclables et du patrimoine culturel des communes de Blacé, Salles-Arbuissonnas et Saint-Julien,

- 21 septembre : animation vélo incluant un parcours de maniabilité enfant / adultes et un atelier de réparation permettant aux participants de devenir « vélonome »,

- 11 octobre : lancement et diffusion de « Cycl'Amap » lors de la fête annuelle de « La main à l'AMAP », une cartographie pratique et originale d'itinéraires cyclables pour allier le plaisir d'acheter local et responsable à celui de se déplacer de manière sûre et plaisante à vélo,

- 19 octobre : organisation de la 1^{re} édition de l'événement « Roulez pour elles en Beaujolais » dans le cadre de la campagne « Octobre Rose » pour la collecte de dons au profit de la recherche sur le cancer du sein, en collaboration avec l'association « Clothérapie ».

Le programme 2025 est en cours d'élaboration et sera publié au fil de l'eau dans la rubrique « actualités » de l'association et de la mairie.

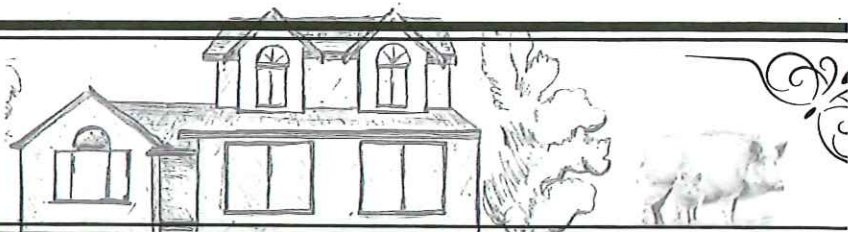
N'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant à l'association, en contribuant à l'organisation des événements ou tout simplement en participant aux manifestations ! Vous trouverez ci-dessous plusieurs liens pratiques pour nous suivre et nous rejoindre.

INFOS

Christophe Peteuil
06 42 44 41 14

contact@vuvib.fr
www.vuvib.fr
VUVIB

Vie Associative



ACASA

En avril 2024, nous espérons que vous avez apprécié vos soirées avec nous car la troupe, elle, a beaucoup aimé « Une soirée entre amoureux ! Enfin presque... » la pièce d'Alexis Bondis qu'elle a eu le plaisir de vous interpréter.

Nous sommes fiers d'avoir battu notre record du nombre d'entrées et ainsi pu reverser la somme de 100€ à la FRM (Fondation pour la Recherche Médicale) pour la recherche contre le cancer et les maladies rares.

Ceci ne serait pas possible sans vous alors comme chaque année, nous vous remercions très chaleureusement !

Et sinon, y a-t-il du nouveau à l'ACASA ?

Oui, et même 3 nouveaux ! Olivier, Bill et Joannes nous ont rejoint lors de notre réunion de rentrée en septembre dernier. 3 nouveaux acteurs que vous aurez le plaisir de découvrir sur scène l'année prochaine. Nous sommes ravis de les accueillir et leurs souhaitons bienvenue dans la troupe. Nous vous espérons nombreux à venir les encourager et les applaudir lors de nos prochaines représentations le dernier week-end de mars et le premier d'avril 2025.



Les acteurs 2024



Repas au restaurant



Barbecue

Sou des écoles

Cette rentrée scolaire 2024 s'est ouverte sous les meilleurs auspices : un petit café, une brioche gourmande et un grand soleil au centre de la cour de récréation. La peinture est le choix de l'équipe enseignante comme thème de l'année qui nous a été présenté ce jour-là. Un titre inspirant qui ouvre beaucoup de perspectives de travail et de découvertes avec une multitude de projets pédagogiques comme ceux que les professeurs ont si bien su imaginer jusqu'à présent. Le Sou sera bien évidemment au rendez-vous cette année encore pour soutenir les formidables initiatives qui seront mises en place.

Cette année, plus que jamais, le Sou compte donc sur vous ! Nous vous proposerons plusieurs ventes dont les bénéfices seront intégralement reversés aux enfants afin de financer leur(s) projet(s). Nouveauté pour cette année, un catalogue sallésien sera proposé avant les fêtes de Noël, il met en avant des producteurs de Salles-Arbussonnas (vins, miel, saumon, foie gras,

escargots ainsi que bijoux). Vous pourrez, entre autres, dès janvier, commander des fromages et charcuteries du Jura. Toutes les infos seront disponibles en Mairie, à l'école, sur notre site ou par mail aux coordonnées ci-dessous.

Nous vous accueillerons également avec grand plaisir lors des événements organisés tout au long de l'année et notamment pour notre grand rendez-vous annuel : La Fête du Printemps et de l'Artisanat qui aura lieu le 18 mai 2025.

Merci d'avance à toutes et tous et à très bientôt !

Le bureau du Sou

INFOS

Présidente : Viridiana Perrin
Vice-présidente : Marion Barry
Secrétaire : Laura Jammes
Secrétaire adjointe : Malika Rezig
Trésorière : Sylviane Dany
Trésorière adjointe : Virginie Mesegue-Bois



RDV
FÊTE DU PRINTEMPS
ET DE L'ARTISANAT
Dimanche 18 mai



Amis de Salles

L'assemblée des Amis de Salles s'est tenue le samedi 31 août 2023 à 16h30 dans la salle des mariages de la mairie.

L'association compte 50 membres.

Un hommage a été rendu à Madame Janine Alliès, passionnée par l'histoire de son église et qui a accueilli bénévolement des visiteurs pendant de nombreuses années, ainsi qu'aux familles Durnerin/Pineau et Dufrenoy actives et présentes dans l'association depuis 1937 (87 ans).

Le livre « Chanoinesse à Salles » édité en 2023 a trouvé son public de lecteurs et se place parmi les meilleures ventes du musée du Prieuré.

Ce livre, captivant, retrace le parcours original et audacieux des Bénédictines devenues chanoinesses comtesses qui nous lèguent ce site majestueux et grandiose du chapitre de Salles avec ses maisons classées.

Le livre est disponible à la mairie de Salles ou à l'agence postale au prix de 23 €.

En cette année olympique l'association a demandé à Madame Sophie Martin de nous présenter une conférence sur l'art et le sport à travers les œuvres d'art réalisées depuis la Grèce antique jusqu'à nos jours. C'est sur un rythme soutenu, que l'on a été tenu en haleine et vu défiler sous nos yeux un peu du musée du Louvre qui en cette fin d'été s'est un peu déplacé à Salles. Ainsi on a pu admirer et comprendre l'histoire : du Discobole, Cléomélus, coupe attique à figure rouge en terre cuite réalisée en 510 avant Jésus Christ, des joueurs de ballon sur la plage de Pablo Picasso et tant d'autres œuvres retraçant les liens entre l'art et le sport.



L'assemblée s'est terminée par un pot de l'amitié dans la galerie du cloître éclairé exceptionnellement par Madame Gabrielle Faure que l'on remercie chaleureusement. Cotisation de membre à l'association : 20 €.

L'association a pour but:

- la conservation, la protection, la mise en valeur et la promotion de l'Église, du Cloître et du Chapitre, ainsi qu'en général des monuments composant le Prieuré et le Chapitre « Saint-Martin-de-Salles », de la commune de Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais,
- la défense de cet ensemble architectural et de son environnement tant paysager que bâti,

- la préservation des champs de vision depuis les voies d'accès au site et les itinéraires pédestres,
- la préservation du champ de vision depuis la cour d'honneur du chapitre,
- la préservation des espaces naturels environnants constitués de prairies ou terres cultivées,
- l'acquisition et l'entretien de documents, objets et biens de toute nature se rapportant à l'histoire du site et du village de Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais,
- et l'organisation d'activités culturelles présentant et animant ce site.

Fanfare «La Sallésienne»

La fanfare «La Sallésienne», a été fondée en 1865 et compte à ce jour une vingtaine de musiciens. Elle est présidée par David Monfray, est dirigée par notre jeune chef Salomé Di-Filippo, qui est secondée par notre sous-chef, Daniel Philippe.

Notre activité se concentre sur les commémorations nationales, dans les villages de Saint-Etienne-des-Oullières, Blacé et Salles-Arbuissonnas, les fêtes de

villages (comme les conscrits) et autres manifestations dans le Rhône et dans d'autres départements (Ain et Saône-et-Loire).

Au mois de juin, nous donnons des concerts d'été dans nos 3 communes, à Blacé, à Saint-Etienne-des-Oullières et à Salles-Arbuissonnas.

Chaque année, notre société fête Sainte-Cécile, le 3^e dimanche de décembre.

Notre répertoire musical est assez varié, car nous interprétons, aussi bien des marches (avec ou sans clairons) que de la variété, des musiques actuelles et des musiques de fête.

Nous invitons toutes les personnes qui aiment la musique et savent jouer d'un instrument (tout niveau) à venir nous rejoindre. Tous les instruments sont les bienvenus. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons. Cette année 2024 nous avons accueilli 2 nouvelles flûtistes, Joséphine et Elena.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous rencontrer lors des répétitions tous les vendredis à partir de 20h30 au 1^{er} étage de la salle du Breuil (salle des fêtes de Salles-Arbuissonnas) ou bien prendre contact par mail.

Vous pouvez également nous retrouver sur notre page Facebook et sur notre site internet.

Musicalement Vôtre
Le Bureau

INFOS

06 32 72 30 56

lasallesienne@gmail.com

lasallesienne.wixsite.com/lasallesienne

1^{er} étage de la salle du Breuil
69460 Salles-Arbuissonnas



La Boule Joyeuse

La Boule Joyeuse peut se satisfaire de cette année 2024 pour le nombre de manifestations et les excellents résultats obtenus. Grâce à la mobilisation de nos sociétaires nous avons organisé deux concours, le but d'honneur entre sociétaire, vente escargots, qualification championnat de France 3^e division... Nous tenons à remercier ceux qui participent activement à la réalisation de toutes ces manifestations. Pour les résultats trois joueurs sont vice-champions de France 3^e division ! Pas banal. A signaler aussi un sociétaire a gagné le 1^{er} lot à la tombola FFB ; quelle chance ! Heureux pour lui.

Pour la saison 2024/2025 nous sommes 27 joueurs au sein de la société, soit 7 de plus que l'an dernier. Nous avons accueilli 7 joueurs de l'extérieur. Notre effectif compte : 2 joueurs de 2^e division, 7 joueurs de 3^e division et 18 joueurs de 4^e division.

Pour rappel, le Centre de Formation Bouliste (CFB) reste ouvert aux jeunes qui souhaitent découvrir le sport boule. Il accueille les futurs boulistes de 9 ans à 18 ans le vendredi soir à la Boulophile Belleville-en-Beaujolais.



Sapeurs-pompiers

Le casernement de Blacé couvre en premier appel les secteurs de Blacé, Salles-Arbussonnas, Saint-Julien, Montmelas, la partie « bourg » d'Amas, Denicé et Rivolet.

L'activité opérationnelle sur l'année 2023 a été de 651 sorties d'engins, en léger recul par rapport à 2022, qui avait connu une très forte augmentation.

Les motifs des interventions restent principalement liés au secours à personnes, puis les accidents de la route, feux et enfin interventions diverses.

Les agents ont cette année participé à la sécurisation des différents matchs lors des Jeux Olympiques au Groupama Stadium de Décines-Charpieu, et certains sont également parti en renfort dans le Sud de la France pour lutter contre les feux de forêts.

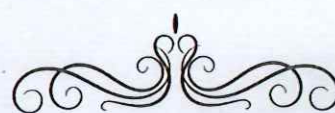
Le casernement est composé de 43 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) :

- 1 officier,
- 18 sous-officiers,
- 17 caporaux,
- 4 hommes du rang,
- 3 infirmiers.

L'effectif continue de rester stable, grâce aux mutations ou nouveaux recrutements, qui viennent compenser les départs en retraite ou agents quittant notre secteur opérationnel.

Si vous êtes intéressés pour devenir sapeur-pompier volontaire et venir grossir nos rangs, nous sommes disponibles chaque vendredi soir à 19h30 à la caserne pour répondre à vos questions.

Le Chef de Centre



Le mot de l'amicale

L'amicale des trois Vallées se compose de 40 amicalistes. La totalité du budget de fonctionnement est constituée de nos tournées de calendriers mais aussi de nos manifestations (boudin/boulettes, concours de pétanque).

Vos dons nous ont permis différents achats afin d'améliorer la vie courante de la caserne (frigo, assurance individuelle). Nous avons également profité de quelques moments de partage entre nous sans oublier nos familles et anciens sapeurs-pompiers. Ces moments de partage sont essentiels pour une bonne cohésion du groupe et permettent les échanges entre générations.

Nous remercions, comme chaque année, l'ensemble des habitants de Blacé, Salles-Arbussonnas, Saint-Julien, Montmelas et Rivolet pour leur accueil et leur générosité lors de notre traditionnelle tournée de calendriers mais aussi pour leur présence lors de nos différentes manifestations.

Le Président



L'ADEPA a été créée en 2017 et met en réseau 3 harmonies/fanfars : l'Echo de la Vallée du Morgon, l'Echo de la Vigne et La Sallésienne, afin de promouvoir l'enseignement et la pratique musicale sur le territoire de l'Agglo.

Elle a ouvert depuis septembre 2018 une école de musique, subventionnée par la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône et le département du Rhône.

Cette école a vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération (18 communes) et au-delà. Elle travaille en partenariat avec le Conservatoire de Villefranche.

Les cours sont donnés sur les communes de Saint-Etienne-des-Oullières, Le Perréon et Cogny.

Avec près de 70 élèves répartis entre les différentes classes d'instruments, de formation musicale et de pratiques collectives, l'École de Musique de l'ADEPA propose une formation suivie et de qualité.

A partir de 4 ans, les enfants intègrent un « éveil musical » au contenu spécialement adapté à cette tranche d'âge. L'école dispose aussi d'une classe « découverte » qui permet aux élèves d'essayer plusieurs instruments toute l'année pour pouvoir choisir celui qui leur correspond au mieux. A partir de 6 ans, ils peuvent choisir un instrument, prendre des cours et suivre parallèlement des cours



de formation musicale. Les ados peuvent, quant à eux, rejoindre un orchestre jeune. Les adultes sont aussi les bienvenus dans l'ensemble des activités de l'école.

Pour toute question vous pouvez nous écrire par mail. Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre page Facebook et notre site internet.

L'ADEPA propose l'enseignement des bois, des cuivres, des percussions, des claviers, et des cordes.

Cette année, les auditions sont remplacées par des concerts :

- le samedi 1^{er} février à la salle des fêtes de Saint-Etienne-des-Oullières,
- le vendredi 13 juin au Clos de Milly - Saint-Etienne-des-Oullières - avec les 3 fanfars.

INFOS

adepa.mus@gmail.com

adepa-mus.odoo.com

f ADEPA

Liste des associations communales

Les associations de la commune

• A.C.A.S.A. Ass. culturelle et d'animation

Mme Perrine Corban
06 73 73 37 77
pepeteco@yahoo.com
433 boulevard Général Leclerc
69400 Villefranche-sur-Saône

• Anciens Combattants

M. Claude Richard
04 74 67 57 57
34 rue de l'Eglise
69460 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais

• Cantine Scolaire

Mme Perrine Breton
06 09 79 76 86
cantine.ecoledesalles@gmail.com
237 impasse du Vernay
69460 Blacé

• Club « Joie De Vivre Au Bon Accueil »

Mme Jacqueline Lagoutte
06 30 79 72 13
belez69@hotmail.fr
123 rue Adolphe Valette
69460 Blacé

• Fanfare « La Sallésienne »

M. David Monfray
06 32 72 30 56
lasallesienne@gmail.com
Chemin du Charodet
69460 Vaux-en-Beaujolais

• Karaté-Club de Salles-Arbuissonnas en Beaujolais

M. Jérôme Rognard
06 13 93 19 11
jerome.rogard@orange.fr

• La Boule Joyeuse

M. Marc Faurie
06 50 70 70 06
marc.faurie@numericable.com
146 rue des Vignes
69460 Saint-Etienne-la-Varenne

• La Solexine Beaujolaise

M. Daniel Girard
danielgirard1959@neuf.fr
Le Fond de Blacé 69460 Blacé

• Le Pré-Inventaire

M. Gérard Crozet
04 74 67 58 30
gecrozet@wanadoo.fr
190 route de la Péreuse
69460 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais

• Les Amis de Salles

M. Marc Desthieux
06 09 75 00 88
marc.desthieux@gmail.com
75 rue du Javelot 75013 Paris
et 43 rue du Marché
69460 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais

• Les Fenêtres du Chapitre de Salles

M. Christian Dubourg
06 48 02 28 23
contact@ncdubourg.com
1221 route de St Cyr
69460 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais

• Les Illuminés de Salles-Arbuissonnas

M. Pierre Philibert
04 74 60 52 00
philbertpierre@wanadoo.fr
17 impasse des Acacias
69460 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais

• Société de Chasse

M. Bernard Desprat
04 74 67 52 63
guillaume.perroud@orange.fr
804 route du Viaduc
69460 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais

• Sou des Écoles

Mme Viridiana Perrin
06 03 64 84 15
lesou.ecoledesalles@gmail.com
79 rue de la Voûte
69460 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais

• Sunny Nights

M. Gérard Texier
06 75 87 60 09
gtexier@wanadoo.fr
4 rue du Marché
69460 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais

• Syndicat Agricole

M. Michel Dargaud
04 74 60 51 57
micheldargaud@hotmail.com
254 route de Bussy
69460 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais

Les associations intercommunales

• Amicale des Sapeurs-Pompiers

M. Guillaume Monternot
06 30 27 65 00
monternot.guillaume@sfr.fr
<http://sp.blace.iffance.com>
Amicale des Sapeurs Pompiers
du Centre de Secours
des 3 Vallées
215 route d'Arnas 69460 Blacé

• Jeunes Sapeurs-Pompiers

jsp.blace@gmail.com

• Univers des Jeunes

Maison des Associations
M. Alain Desvernois
universdesjeunesblace@gmail.com
Rue Adolphe Valette 69460 Blacé

• Familles en Mouvement - Centre de loisirs

132 rue Adolphe Valette 69460 Blacé
06 42 14 14 71
accueilloisirs@famillesenmouvement.fr

• École de Musique ADEPA

Mme Joëlle Burny
06 32 34 15 32
adepa.mus@gmail.com
987 route du Clos de Milly
69460 Saint-Etienne-des-Oullières



Sunny Nights



Les Sunny Nights 2024 auront brillé toute l'année avec cinq événements proposés aux amoureux de la musique, de la fête et des rencontres. Nous ne pouvons pas organiser plus de 6 concerts par an, « sous peine » de devoir prendre le statut « d'entrepreneur du spectacle ».

Il y a eu trois concerts en deux parties et deux Jams Session.

Puis en novembre, une soirée au caveau avec les enfants des écoles du village pour fêter Halloween...

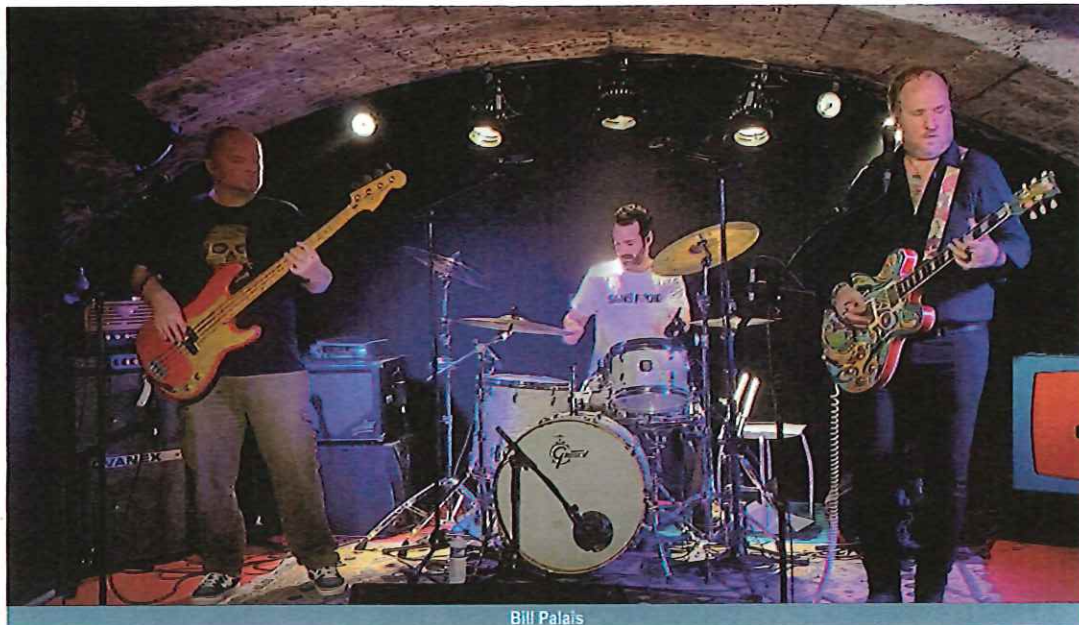
Soirée concert d'avril : le Trio Christian Labonne nous a transporté dans un univers raffiné avec des sons conjugués d'un banjo, d'une guitare acoustique et d'une basse, accompagnant les harmonies vocales, avec un zeste de celtique.

Ensuite le groupe lyonnais **Moonchild** a ébloui le Caveau. « Un vent discrètement britannique souffle sur la musique aérienne de ces cinq Lyonnais. Ambiance feutrée, voix d'une fragilité émouvante, des sons tout droit sortis des brouillards de la Tamise ». (2024 Infoconcert.com)

Soirée concert d'octobre : en première partie Nico Sarro nous a charmé avec « un timbre de voix et des mélodies dignes des plus grands chanteurs de rock anglo-saxons, un rock riche et intense, et des textes en français et en anglais imagés, à fleur de peau, qui ne s'épuisent pas dès la première écoute. En 2021, lors de l'émission The Voice sur TF1, Nico Sarro a retourné les jurés. Il a fait entendre sa singularité à six millions de téléspectateurs, et reçu le soutien de milliers de personnes suite à son passage à l'émission de TF1... ». (New-kg - Plateforme culturelle.)

En deuxième partie de soirée, **Bill Palais & The Five O'Clock All Star Band**, a emmené le public jusqu'au bout de la nuit avec sa célèbre guitare. « Après avoir fait ses armes dans des groupes cultes de la scène lyonnaise comme Ravenhill, Fly Dragonfly ou Rainflower, Bill Palais s'entoure d'une rythmique de choc pour rendre hommage au British Blues avec des compos tout droit sorties des Swinging 60's.

« Brut, sincère et intense, Bill Palais & The Five O'Clock All Star Band ne laisse jamais indifférent. » (Billetreduc.com)



Bill Palais

Soirée concert de novembre : Guy Descombes et son groupe O'Feeling vont se produire sur la scène du caveau. « Ce trio O'Feeling orienté rock/blues avec des références musicales, Clapton, Hendrix, Stevie Ray Vaughan, débordant d'énergie, vous fera voyager au pays de Jimi Hendrix en passant par quelques compos personnelles ». (Billetweb)

Les Jams Session ont eu lieu en mai et septembre. Divers musiciens ont improvisé ensemble des morceaux de musique, qui auraient mérités d'être enregistrés, devant un public nombreux...

Mais c'est quoi une « Jam Session » ?

Le nom « Jam Session » vient de l'anglais et signifie « séance d'improvisation ». En effet, plusieurs musiciens peuvent se joindre à cette séance à l'origine réservée au jazz, mais qui s'ouvre désormais à tous les styles de musique.

En français, on dit « faire un bœuf » ou « bœuffer ». Ces expressions ont pour origine le restaurant parisien « Le Bœuf sur le toit », qui a accueilli de longues séances de jam sessions par les musiciens du « Groupe des Six » au début du 20^e siècle.

Les spectateurs assistent à des concerts gratuits, et ils découvrent de nouveaux talents et de nouveaux morceaux. Et ces découvertes sont souvent époustouflantes !



Nico Sarro



Trio Christian Labonne

« Des mots d'où ? »

« Et si tout recommençait en changeant le règlement
En se disant que peut-être, on était trop impatient pour le bulletin
Et si l'on se rencardait avec d'autres échéances
En essayant de faire naître de vrais espoirs au présent... »

Extraits de « Et si tout recommençait »
de Christian Labonne

INFOS

Président : Gérard Texier
gtexier@wanadoo.fr • 06 75 87 60 09
4 rue du Marché 69460 Salles-Arbuissonnas



Classe en 0

L'année 2025 sera marquée par la ½ décade de la classe en zéro. J'invite tous les conscrits à se rapprocher du président ou à un des membres du bureau, s'ils souhaitent participer à l'événement.

J'en profite aussi pour remercier les personnes qui ont participé à notre traditionnelle paella en 2024.

Je leur donne RDV samedi 12 avril 2025, pour participer à ce moment sympathique. Vive la classe en 0 !

RDV
PAELLA
Samedi 12 avril



Classe en 3

Il n'y a aucun changement en ce qui concerne la classe en 3. Nous continuons notre vente de galettes des rois : la fête des rois aura lieu début janvier.



Classe en 5



A l'aube de l'année 2025, à notre tour de perpétuer la traditionnelle et belle fête des conscrits dans notre village.

L'année 2024 fut une année dynamique : le retour de la soirée choucroute le 9 mars dernier et la vogue du village le 27, 28 et 29 juillet, un gros week-end qui fût un succès !

Nous en profitons pour remercier les habitants, fidèles participants à nos manifestations.

Nous vous donnons tous rendez-vous en février pour fêter avec nous les conscrits dans la joie et la bonne humeur. Vive la 5 !

Toutes les personnes de la 5 qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous contacter.

La classe en 5





Classe en 6

La classe en 6 tient à remercier toutes les personnes qui ont goûté la nouvelle recette du traditionnel « Cochon de la 6 » le 5 octobre dernier.

Cette année les conscrits se sont réunis la veille pour faire cuire les pommes de terre, ce qui semble vous avoir plu ! Nous sommes ravis de pouvoir compter sur les futurs 20 ans.

On se retrouve au mois de janvier pour l'enterrement de la classe en 4 et au vin d'honneur en février pour les conscrits de la classe en 5 !



Classe en 9

En 2024, nous avons fait notre première vente à emporter qui a plutôt bien fonctionné.

Forts de cette première expérience, nous allons recommencer en 2025 en corrigeant nos petites erreurs.

Donc RDV fin septembre 2025 pour les saucisses aux lentilles V2 !

RDV
SAUCISSES AUX LENTILLES
Fin septembre



Le restaurant du midi organisé lors de notre demi-décade, avec la participation des conjoints.

Liste des responsables des classes de conscrits

• **Classe en 1 :** M. Jérôme Rognard
06 13 93 19 11
classesen1sallesarbusonnas@gmail.com

• **Classe en 2 :** M. Jean-Baptiste Vinot
388 rue de la Croix-Rousse
69460 Salles-Arbusonnas
06 19 31 58 41
classeen2sallesarbusonnas@gmail.com

• **Classe en 3 :** Mme Emmanuelle Laffay
89 rue de la Grange Barjot
69430 Regnié-Durette
06 81 26 09 32
classe3-salles.arbusonnas@outlook.fr

• **Classe en 4 :** Mme Camille Voyant
366 route du Tang
69460 Salles-Arbusonnas
06 34 45 85 66
conscrits-salles-classe4@outlook.fr

• **Classe en 5 :** Mlle Christelle Longefay
237 route de Salles 69460 Blacé
06 82 92 95 24
classe5salles@free.fr
christelle_longefay@yahoo.fr

• **Classe en 6 :** M. Bertrand Voyant
825 rue du 8 mai 1945
69460 Salles-Arbusonnas
06 83 84 82 47
voyant.bertrand@gmail.com

• **Classe en 7 :** M. David Beroujon
88 route du Tang 69460 Salles-Arbusonnas
06 86 76 04 96
domaine.beroujon@orange.fr

• **Classe en 8 :** Mme Claire Sandrin
38 rue de la Croix Rouse
69460 Salles-Arbusonnas
06 50 47 11 67
babe1988@hotmail.fr

• **Classe en 9 :** M. Nicolas Thevenet
Le Fagolet 69460 Vaux-en-Beaujolais
06 76 29 97 19
n.thevenet@cnr.tm.fr

• **Classe en 0 :** M. Franck Boucaud
71 impasse des Acacias
69460 Salles-Arbusonnas
06 07 06 73 24
classe0.sallesarbusonnas@gmail.com



Les brèves du territoire

Actualités, services et événements de la
Communauté d'agglomération Villefranche
Beaujolais Saône

Agriculture et biodiversité Un fonds haies pour préserver les paysages du territoire



Afin de soutenir l'agriculture et de préserver les paysages du territoire ainsi que la qualité de l'air, la Communauté d'agglomération a mis en place un Fonds haies et agroforesterie. Dans un premier temps, il permettra la plantation de 10 kilomètres linéaires de haies et de 150 arbres champêtres sur le territoire.

Ce premier plan doté de 170 000 € permet de soutenir les projets des agriculteurs et des communes. La présence de haies et d'arbres en milieu agricole et naturel vise à créer un habitat favorable à la biodiversité, à encourager l'adaptation au changement climatique dans les exploitations agricoles, à réduire l'érosion des sols et les ruissellements, et à prévenir les inondations. • Vous êtes agriculteur et souhaitez planter des haies sur vos parcelles ? Contactez le service agriculture à : contact@agglo-villefranche.fr avant avril 2025 pour bénéficier du fonds haies à l'hiver 2025-2026.

Sport et santé Trois nouveaux parcours de trail à Salles-Arbussonnas- en-Beaujolais



En partenariat avec Beaujolais Tourisme, la Communauté d'agglomération a ouvert trois nouveaux parcours de Trail au départ de la commune, du parking de la salle du Breuil. Adaptés aux capacités de chacun, ils permettent une boucle de 10, 18 ou 22 kilomètres, alternant chemins larges au milieu des vignes et passages techniques en sous-bois ou dans la forêt. Cinq communes de la Communauté d'agglomération sont traversées (Blacé, Le Perréon, Montmelas-Saint-Sorlin, Saint-Julien, Vaux-en-Beaujolais et Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais) et les deux

parcours les plus longs permettent d'accéder au sommet du Col de Saint-Bonnet, en passant notamment devant le château de Montmelas. La connexion avec les autres parcours existants permet une jonction avec la Station Trail R de Quincy-en-Beaujolais. L'ouverture en octobre 2024 de ces trois nouveaux tracés portent à 38 le total des parcours ouverts aux trailers pour plus de 500 kilomètres cumulés sur le territoire du Beaujolais.

Retrouvez tous les parcours sur www.onpiste.com.

Transports en commun Réservez votre bus à la demande !



Depuis la rentrée 2024, le réseau Libellule a évolué avec une offre de transports en commun renforcée sur les communes du territoire.

Les fréquences ont été augmentées, les amplitudes horaires élargies et le service de transport à la demande « RésaLib » a été étendu à de nouvelles communes rurales. Ce service permet de réserver un minibus de 7 h à 19 h 30 jusqu'à 30 minutes avant le départ.

Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais fait partie des communes desservies par « RésaLib », grâce à la ligne C qui s'étend de Vaux-en-Beaujolais à Villefranche-sur-Saône, en passant par 10 communes dont Saint-Étienne-des-Ouillères ou encore Arnas.

• Réservations via l'application RésaLib, le site internet Libellule ou par téléphone au 0800 350 380.

Mobilités Une station de réparation et d'entretien de vélos installée par la Communauté d'agglomération



Une station de réparation et d'entretien de vélos a été installée dans chacune des 18 communes du territoire, dont une à Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais, près du terrain de boules.

Accessible à tous, cette station permet de suspendre son vélo par la selle afin d'effectuer les réparations sans avoir à se baisser : tournevis, clés Torx, Allen, à molette, plate, pompe de gonflage, etc. De plus, dans le cadre du plan vélo adopté en 2022, 21 habitants de Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais ont bénéficié de l'aide pour l'achat d'un vélo mise en place par la Communauté d'agglomération. Cette aide de 200 € à 500 € a été élargie à deux personnes par foyer. Et permet d'acheter un vélo chez tous les vélocistes implantés sur l'ensemble du territoire Beaujolais.

Tri et valorisation des déchets alimentaires Du nouveau à Salles-Arbussonnas- en-Beaujolais !



La Communauté d'agglomération développe différentes solutions de compostage adaptées aux différents types d'habitat qui composent notre territoire.

18 sites de compostage partagé sont d'ores et déjà opérationnels sur le territoire, et un site a été ouvert sur la commune à la fin de l'année 2024. Au total, 50 sites supplémentaires seront mis en service d'ici 2026.

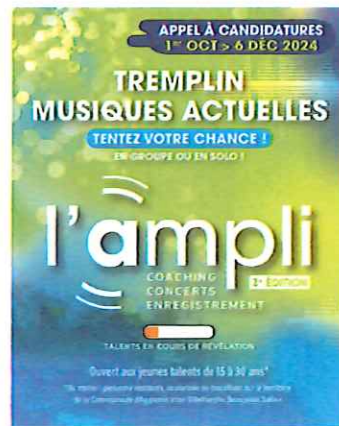
53 familles ont également opté pour un composteur individuel en bois, disponible au prix de 20 € (56 € sont pris en charge par la Communauté d'agglomération), et distribués au Palais omnisports de l'Escale à Arnas après réservation sur agglo-villefranche.fr.

5000 composteurs individuels à distribuer en deux ans.

Inscrivez-vous dès maintenant pour acquérir votre composteur individuel :



Musiques actuelles et jeunes talents « l'ampli », troisième édition !



Après le succès des deux premières éditions, « l'ampli » est de retour. Objectif : faire éclore les nouveaux talents musicaux du territoire. « l'ampli » est ouvert aux musiciens amateurs de 15 à 30 ans, se produisant en groupe ou en solo. Chaque candidat ou au moins un membre du groupe doit résider, travailler, ou être scolarisé sur le territoire. Ce dispositif porté par la Communauté d'agglomération propose à ses lauréats un accompagnement complet : résidence, accompagnement artistique, formation coaching, enregistrement d'un album, etc. La possibilité sera donnée au lauréat Or de se produire en concert lors du festival « Nouvelles Voix » en octobre 2025.

Retrouvez toutes les actualités de « l'ampli » (lauréats, concerts, formation, etc.) sur [facebook](https://www.facebook.com/agglovillefranche), [instagram](https://www.instagram.com/agglovillefranche), [youtube](https://www.youtube.com/agglovillefranche) ou sur agglo-villefranche.fr



INFOS

115 rue Paul Bert
69400 Villefranche-sur-Saône
04 74 68 23 08
www.agglo-villefranche.fr





Taux d'imposition 2024

Taxe Foncière + Propriétés Bâties = 31,03 %

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties = 27,99 %

Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) = 18,94 %

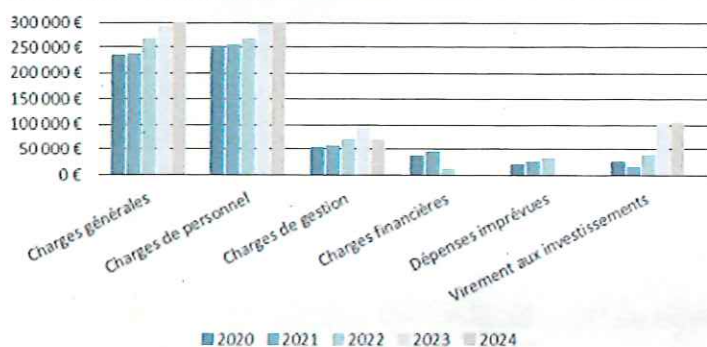
Un coup d'œil sur les budgets prévisionnels 2024

Budget de fonctionnement 2024 : 811 415 €

ÉVOLUTION BUDGET DE FONCTIONNEMENT



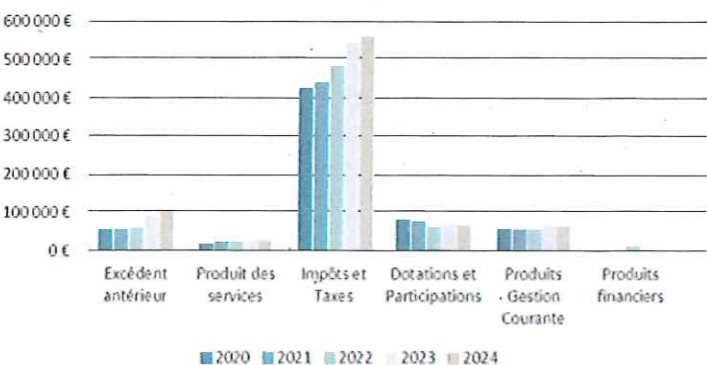
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



• Affectation 2024

Charges générales	312 900 €
Charges de personnel	324 400 €
Charges de gestion	70 496 €
Charges financières	0 €
Dépenses imprévues	0 €
Virement aux investissements	103 619 €
Total	811 415 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

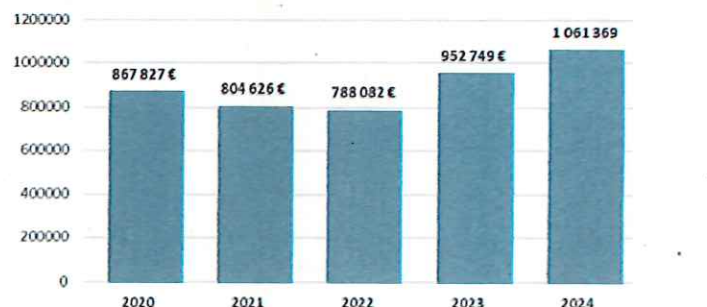


• Affectation 2024

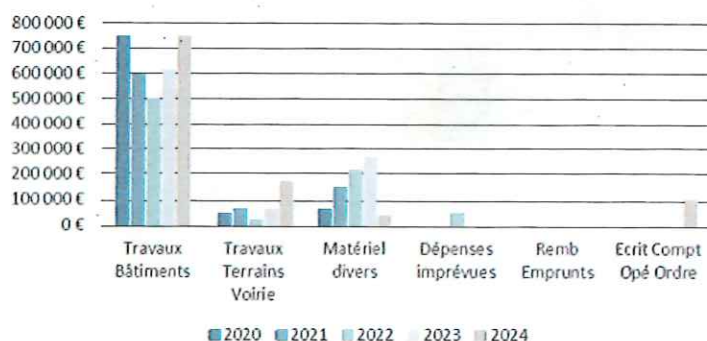
Excédent antérieur	100 000 €
Produit des services	24 300 €
Impôts et Taxes	557 208 €
Dotations et Participations	65 907 €
Produits Gestion Courante	64 000 €
Produits financiers	0 €
Total	811 415 €

Budget d'investissement 2024 : 1 061 396 €

ÉVOLUTION BUDGET D'INVESTISSEMENT



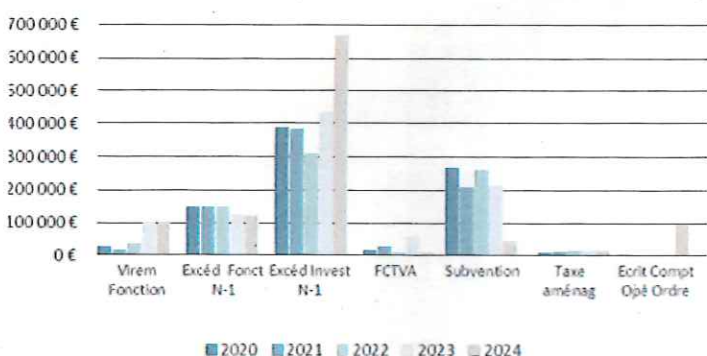
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



• Affectation 2024

Travaux Bâtiments	748 396 €
Travaux Terrains Voirie	171 000 €
Matériel divers	38 000 €
Dépenses imprévues	4 000 €
Remboursement Emprunts	0 €
Ecriture Comptable Opération d'Ordre	100 000 €
Total	1 061 396 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



• Affectation 2024

Virement Fonctionnement	103 619 €
Excédent de Fonctionnement N-1	121 505 €
Excédent Investissements N-1	668 997 €
FCTVA	10 000 €
Subvention	44 589 €
Taxe Aménagement	12 686 €
Ecrit Comptable Opération d'Ordre	100 000 €
Total	1 061 396 €

Personnel municipal : une page se tourne !

Et quelle page ! Après 20 années passées au service de la population et de la municipalité, Christiane Faurie nous quitte pour une retraite bien méritée. Elle avait débuté en tant que secrétaire de mairie le 1^{er} avril 2004.

Tous les élus qui m'ont précédé, et la population dans son ensemble, ont pu apprécier son engagement, son sérieux et son grand professionnalisme. A titre personnel, ce sont d'abord ses qualités humaines que je souhaite mettre en avant. Sa gentillesse, son empathie, sa discrétion. Ce fut un plaisir de travailler à son côté. Christiane a été durant toutes ces années un pilier de l'équipe municipale et son aide m'a été précieuse. Pour toutes ces années passées à servir l'intérêt général et les

citoyens, je lui adresse, au nom de tous les membres du Conseil, mes plus chaleureux remerciements et je lui souhaite une retraite longue et heureuse.

Je profite de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à Charlotte Le Fessant qui remplace Christiane dans ses fonctions d'accueil et de gestion, entre autres, de l'État civil et des dossiers d'urbanisme. Et je lui souhaite une carrière aussi longue au sein de la municipalité.

Stéphane Parizot



Vie en Société

Etat civil

Naissances

- Le 4 mars 2024 à Gleizé (Rhône),
Joseph Olivier Irénée Lafeuillade,
Chemin du Boulanger
- Le 5 avril 2024 à Gleizé (Rhône),
Gabriel Jammes,
Chemin de la Côte
- Le 4 juin 2024 à Arnas (Rhône),
Alice Ferro Dupraz,
Route des Granges
- Le 12 juin 2024 à Gleizé (Rhône),
Antoine Marie Mathieu Adrien Peigné,
Rue du Breuil
- Le 15 juillet 2024 à Arnas (Rhône),
Mino Alain Germain Anselme,
Rue de la Voisinée

- Le 26 juillet 2024 à Arnas (Rhône),
Isis Casanova,
Route des Combes

- Le 5 août 2024 à Gleizé (Rhône),
Cléo Marie Rose Boucaud,
Rue de la Croix Rousse

- Le 13 septembre 2024 à Gleizé (Rhône),
Jeanne Claudine Sylvie Meunier,
Route du Zacharie

Mariages

- Le 13 avril 2024
Emmanuel Michaud et Sylviane Dany

- Le 27 avril 2024
Fabio Quaini et Séverine Alouin

- Le 18 mai 2024
Laurent Gilles Jacques Picot
et Isabelle Monique Michèle Marie Davin

- Le 1^{er} juin 2024
Yann Antoine Bruno Mauger
et Maëlysse Cyndi Léger

- Le 6 juillet 2024
Bernard Louis Texier et Laurence
Raphaële Marie-Philippe Roche

- Le 18 juillet 2024
François Pierre Dussart
et Charlotte Marie Rose Ariane Pineau

- Le 27 juillet 2024
Guillaume Mikolajczyk et Sarah Kebailli

- Le 10 août 2024
Nicolas Pierre Chassagne
et Emmanuelle Karine Laffay

Décès

- Le 17 janvier 2024 à Salles-Arbuissonnas-
en-Beaujolais (Rhône),
Michel Marie Paul Medal

- Le 15 février 2024 à Grenoble (Isère),
Lucien Crepler

- Le 29 avril 2024 à Paris 15^e,
Nicolas René Guy Marie Pineau

- Le 7 mai 2024 à Lyon 8^e (Rhône),
Bernadette Marie Josèphe Anne
Bosquillon de Frescheville,
épouse Dufrenoy

- Le 21 mai 2024 à Anjou (Isère),
Jeanine Claudia Molozay,
veuve Lespinasse

- Le 16 juillet 2024 à Blacé (Rhône),
Rose Clémence Georgette Tachon,
veuve Beroujon

- Le 25 juillet 2024 à Blacé (Rhône),
Philippe Marcel Roger Calleeuw

- Le 3 novembre 2024 à Salles-
Arbuissonnas-en-Beaujolais (Rhône),
Michel Jean Catolre

Agenda 2025

Janvier

- 4 Vente à emporter
• Classe en 3
- 10 Vœux du Maire
- 18 Enterrement
• Classe en 4

Février

- 2 Conscription
• Classe en 5
- 16 Vente à emporter
• La Chasse
- 19 Spectacle Enfants
• RPEI et Auditorium
- 22 Banquet
• Amicale des
Sapeurs-Pompiers

Mars

- 7 Carnaval
• Sou des Ecoles
- 8 Choucroute
• Classe en 5
- 16 Vente à emporter
• Amicale des
Sapeurs-Pompiers

- 28, 29 Représentation
Pièce de théâtre
• ACASA
- 29 Concours de boules
• La Boule Joyeuse

Avril

- 4, 5, 6 Représentation
Pièce de théâtre
• ACASA
- 12 Vente à emporter
• Classe en 0
- 13 Randonnée des « Caudalies »
• Les Illuminés de Salles
- 19 Concours de boules
• La Boule Joyeuse
- 25 Vente à emporter
• La Confrérie du Haricot Vert

Mai

- 1, 2, 3 Concours de boules
• La Boule Joyeuse
- 8 Commémoration Armistice
avec Fanfare, Pompiers,
Anciens Combattants
- 17 Vente à emporter
• Classe en 1

- 18 Fête du Printemps
• Sou des Ecoles

Juin

- 7 Barbecue
• Classe en 8
- 14 Fête Médiévale
• La Municipalité
- 27 Rosés Nuits d'Été
- 28 Fête Champêtre
• Sou des Ecoles
- 28 Concours de boules
• La Boule Joyeuse

Juillet

- 14 Sortie Annuelle
• La Boule Joyeuse
- 14 Fête Nationale avec
Fanfare, Pompiers, Anciens
Combattants
- 25 Concours de Pétanque
• Classe en 7
- 26, 27, 28 Vogue
• Classe en 6

Août

- 1^{er} Concours de pétanque
• Amicale des
Sapeurs-Pompiers

Septembre

- 20 Vente à emporter
• Classe en 2
- 20 - 21 Journées Européennes
du Patrimoine
- 27 Vente à emporter
• Classe en 9

Octobre

- 4 Vente à emporter
• Classe en 6
- 10 Halloween
• Cantine scolaire
- 25 Vente à emporter
• La Sallésienne

Novembre

- 11 Commémoration de
l'Armistice avec Fanfare,
Pompiers, Anciens
Combattants

Décembre

- 13 Arbre de Noël
• Sou des Ecoles
- 21 Fête de la Sainte-Cécile
• La Sallésienne



Mairie

Mairie de Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais
75 allée Victoire de Ruffey
69460 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais
04 74 67 53 38
mairie@salles-arbuissonnas.fr
www.salles-arbuissonnas.fr
MairieSallesArbuissonnas
Le Maire reçoit sur rendez-vous.
Horaires : mardi et jeudi de 14 h à 17 h,
mercredi et samedi de 8 h 30 à 11 h 30

Agence postale

2 place Jean Blanc et des Ecoles
69460 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais
04 74 60 54 48
Horaires : mardi au samedi de 8 h 15 à 11 h 15

École publique

3 place Jean Blanc et des Ecoles
69460 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais
04 74 67 58 44
ce.0691109f@ac-lyon.fr

Garderie-Cantine

33 rue de l'Église
69460 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais
04 74 67 51 42
cantine.ecoledesalles@gmail.com

Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône

115 rue Paul Bert - CS 70290
69665 Villefranche-sur-Saône Cedex
04 74 68 23 08
Fax : 04 74 68 45 61
contact@agglo-villefranche.fr
www.agglo-villefranche.fr

Correspondants presse

Robert Hanskens
r.hanskens@gmail.com
06 08 91 48 96



Raphaël Petozzi
rhoneord@leprogres.fr
06 48 32 47 89



Conciliateur de justice

Monsieur Denis De Sercey, conciliateur de justice est présent sur la commune de Gleizé, deux mercredis par mois de 10 h à 12 h. Les permanences ont lieu à la Maison de la Revole.

Information et prise de rendez-vous par mail :
denis.desercey@conciliateurdejustice.fr



Informations pratiques et réglementaires



Direction
Départementale des
Territoires

USAGE DU FEU & BRÛLAGE À L'AIR LIBRE Que dit la réglementation ?



POUR PRÉSERVER NOS FORÊTS

L'USAGE DU FEU

EST INTERDIT

DU 15 MAI AU 30 SEPTEMBRE
DANS ET À PROXIMITÉ
DES BOIS ET FORÊTS

POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

EST INTERDIT

DURANT TOUTE L'ANNÉE
SUR L'ENSEMBLE DU
DÉPARTEMENT DU RHÔNE
sauf dérogation



Direction
Départementale des
Territoires

USAGE DU FEU & BRÛLAGE À L'AIR LIBRE Principe d'interdiction / Régime dérogatoire



BRÛLAGE À L'AIR LIBRE
OU AVEC INCINÉRATEUR
DE VÉGÉTAUX COUPÉS
OU SUR PIED

Qui ?	- Tout usager - Propriétaire - Collectivité	- Entreprise - Agriculteur - Forestier	- Tout usager - Propriétaire - Collectivité	- Entreprise - Agriculteur - Forestier
Principe d'interdiction cadre général	Interdiction : - d'allumer un feu, - de faire un barbecue - de fumer - de brûler des végétaux du 15/05 au 30/09 inclus. Arrêté préfectoral n° DDT-2024-A105 du 04/07/2024		Interdiction permanente en tout lieu de brûler des végétaux coupés ou sur pied, sauf régime dérogatoire. Arrêté préfectoral n°69-2024-08-09-00004 du 09/08/2024	
Régime dérogatoire	Pas de dérogation possible		- Dérogation pour <u>raisons sanitaires</u> possible sous conditions Arrêté préfectoral n°69-2024-08-09-00004 du 09/08/2024 - Dérogation pour <u>difficultés d'accès</u> possible sous conditions Arrêté préfectoral n°69-2024-08-09-00004 du 09/08/2024 Pas de dérogation possible dans les bois et forêts et à 200 mètres autour, du 15/05 au 30/09. Arrêté préfectoral n° DDT-2024-A105 du 04/07/2024	

POUR EN SAVOIR PLUS SUR :

L'usage du feu
dans les bois et forêts
et à 200 mètres autour



Le brûlage à l'air
libre de végétaux



Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
 et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée
 de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître
 l'évolution
 du cheptel
 apicole



Améliorer
 la santé
 des abeilles



Mobiliser
 des aides
 européennes

PanneauPocket

Pour rester informé des manifestations et infos de la commune, n'oubliez pas de télécharger sur votre téléphone, l'application gratuite PanneauPocket.



Mutuelle communale



Changement de prestataire.

Depuis 2021, les habitants de Salles-Arbussonnas peuvent souscrire un contrat de mutuelle intercommunale, sans conditions, auprès de la mutuelle Solimut. En raison des prix et des garanties proposés, c'est avec la société Mutualp, qu'à partir du 1^{er} janvier 2025, les personnes intéressées pourront désormais souscrire un contrat.

Des permanences organisées par Mutualp se tiendront en mairie. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Les personnes engagées avec Solimut pourront, si elles le souhaitent, continuer à bénéficier de leur contrat.

Déclaration volailles

Tout détenteur d'oiseaux domestiques (volaille ou oiseau d'agrément) est tenu d'en faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des oiseaux. Les détenteurs d'oiseaux détenus en permanence à l'intérieur de locaux à usage de domicile ou de bureau ne sont pas tenus de faire cette déclaration.

Déjections canines

Nous constatons une recrudescence de déjections canines dans l'espace public : trottoirs, espaces verts, Chapitre, etc.

Petit rappel à tous les propriétaires d'animaux : vous **DEVEZ** ramasser les crottes de vos chiens.

C'est une question d'éducation, de civisme et de respect des autres habitants. Autant dire un minimum, lorsque l'on vit en société.

Des distributeurs de sacs sont à votre disposition au Chapitre, au pré du Breuil et vers l'abribus.



**POUR LE BIEN DE TOUS,
 MERCI DE RAMASSER
 LES DÉJECTIONS DE VOTRE
 ANIMAL DE COMPAGNIE**



Bienvenue à la Poste !

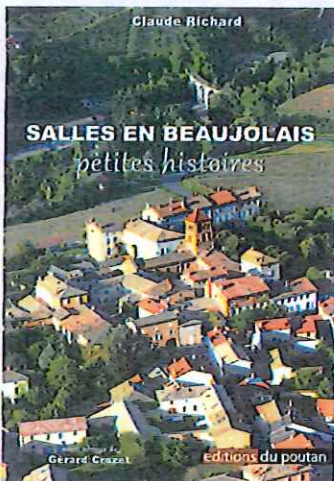
Certains d'entre vous ne le savent peut-être pas encore, mais Salles-Arbussonnas a son bureau de poste et ce depuis de longues années !

Situé sur la place Jean Blanc, à quelques mètres de l'école, le bureau est ouvert du mardi au samedi matin, de 8h15 à 11h15. Odile vous y accueille, avec le sourire, pour toutes vos démarches : envois et retraits de colis, de recommandés, timbres, dépôts ou retraits d'argent, etc.



Si vous devez retirer une lettre recommandée par exemple, ou un colis, et que votre avis mentionne « Salles-Arbussonnas », il est inutile d'aller le retirer dans le bureau de St Etienne des Oulrières.

Petites histoires de Salles-Arbuissonnas



Pour cette nouvelle édition de la gazette du village, et pour les 12 prochaines éditions, nous vous offrons, avec l'accord de l'auteur et de l'éditeur, le tout premier chapitre de l'ouvrage « Salles en Beaujolais, petites histoires ». Je remercie personnellement l'ancien maire Claude Richard, l'association du pré inventaire et les éditions du Poutan pour leur volonté de partager avec tous les habitants un pan de l'histoire de notre beau village.

Stéphane Parizot

La préhistoire : Chapitre Un

Dans certaines mentalités, l'ancienneté des artefacts n'allait pas de soi pour tout le monde, cependant la découverte de plusieurs silex taillés sur notre commune mérite de faire le point sur les recherches passées et actuelles en Beaujolais.

La situation géographique du village, de Salles à l'ouest de la Saône et dans l'alignement du gué de Grelonges, lieu de passage depuis la plus haute Antiquité, semble avantageuse et attirante pour les habitants de la préhistoire.

L'alternance entre la plaine et les collines, position dominante sur les sources et les ruisseaux orientés d'ouest en est jusqu'à la Saône, forme un terrain de chasse idéal pour l'homme qui en tirait sa nourriture et ses vêtements.

Tous ces promontoires constituent d'excellents points d'observations et pourquoi pas d'embuscade pour chasser ours, bœufs musqués, rennes, chevaux sauvages, aurochs, puis, par la suite, le cerf. Ce dernier parmi les animaux le plus chassé est celui qui donne le meilleur rendement en viande avec de surcroît une peau fine, souple et résistante, facile à dégraisser et à

tanner pour la confection de vêtements. Quand aux rivières, très poissonneuses, elles permettent une pêche bienvenue surtout fin janvier, au cœur des hivers de famine. Les brochets venaient par milliers frayer sur les marais inondés des bords de Saône.

À la fin de la dernière glaciation du Würm, vers 11 500 av. J.-C., la forêt prolifère. L'analyse des pollens sur les sites préhistoriques démontre la domination de la chênaie mixte, avec frênes, charmes, tilleuls, ormes, trembles, aulnes, noisetiers...

C'est sur ce type de sol que la découverte d'outils de silex confirme la présence d'occupants encore essentiellement nomade, vivant de la chasse et de la cueillette.

Notre région, si elle ne fut pas une aire d'habitats concentrés, semble pourtant avoir été à plusieurs époques pénétrée par des groupes installés à demeure dans les régions voisines. On a toujours su que l'homme préhistorique avait effectué de longues marches à la recherche de terres nouvelles plus hospitalières. On relève dans l'outillage, pointes de flèche, de lances, lames de poignard, perçoirs, burins, grattoirs. Ces derniers servent à racle les os, les cornes de cerf, les peaux de bêtes, les fibres textiles. Les éclats de silex servent à couper les roseaux. Les pointes en os étaient affûtées sur un polissoir, pierre plate en grès.

Les haches de pierre dure, bouchardées puis polies avec de la ficelle et du sable étaient emmanchées avec du bois d'érable à partir de troncs éclatés, dégrossis, modelés, raclés au silex.

La lame polie était le plus souvent placée et collée dans une gaine en bois de cerf qui améliorait la tenue et sa résistance aux chocs. Il permettait de réutiliser des lames plus courtes.

Les lames de poignard étaient emboîtées dans une poignée en bois, on les collait à la bétuline, une glu qui adhère fortement au silex et qui provenait de la cuisson de la gomme de bouleau. Une ligature d'un brin d'osier consolidait le tout.

Parmi les armes de jet, on trouve l'arc fabriqué à partir d'if et de tendons et les flèches en viorne obier à pointe de silex. Les pointes de harpons étaient souvent en os ou en bois de cervidés avec un ou deux rangs de barbelures.

Le chasseur projetait violemment son arme à l'aide d'un propulseur composé d'un corps de cinquante centimètres de long environ. L'extrémité était munie d'une butée sur laquelle la pièce à lancer venait s'appuyer. La pointe restait fichée dans la bête, tandis que le manche, au bout du lien, traînait

derrière l'animal blessé, entravant ses mouvements en se prenant dans les taillis et les broussailles.

Ce propulseur accroissait considérablement la vitesse du jet et évitait de trop s'approcher de certains animaux dangereux.

Les chasseurs avaient une parfaite compréhension du gibier, de tout ce qui pouvait attirer ou effrayer les animaux et possédaient une bonne connaissance des migrations saisonnières.

Pour le village de Salles-Arbuissonnas, la trouvaille de surface ne permet pas pour l'instant, d'établir une chronologie s'appuyant uniquement sur la typologie mais dans ce mélange d'industrie, les lames sont fabriquées dans un silex de proximité des falaises calcaires de Charantay, Sai Julien, Pommiers, et de l'atelier d'Alix.

L'industrie la plus fréquemment rencontrée avec ses pointes percantes à pédoncule foliacé et en particulier une pointe losangique à encoches, correspond au Néolithique récent ou final vers 1800 avant J.C.

